



CV70 - COMITÉ DE VIGILANCE

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ EN HAUTE SAÔNE

Association loi 1901 – Siret 503 578 213 000 12 / W 1000 725

1 rue Jean MOULIN 70200 LURE

comvig70@gmail.com –

Président : michel.antony@wanadoo.fr 06.63.82.28.24

Objet : Désertification médicale

Madame, Monsieur

Le Comité de Vigilance pour le maintien des services publics de proximité en Haute-Saône lors de son Assemblée générale du 28 avril 2021 a retenu 2 principaux axes d'action pour l'année 2022 :

- la défense de la ligne ferroviaire Paris-Mulhouse, qui dessert Vesoul et Lure.
- la lutte contre la désertification médicale. C'est sur ce deuxième point que nous vous interpellons particulièrement, en vue de préparer l'Assemblée générale d'automne de tous nos comités sur cette question.

Vous êtes candidat-e-s aux prochaines élections départementales ou régionales, c'est pourquoi Le Comité de Vigilance souhaite vous interpellier sur la désertification médicale qui frappe notre département et qui provoque angoisse et insécurité chez nos concitoyen-ne-s notamment pour la recherche d'un médecin généraliste ou spécialiste ou pour atteindre un service sanitaire devenu trop éloigné. La désertification médicale s'accélère dans les territoires et les postes vacants touchent presque 20% des emplois dans les hôpitaux. Pourtant, la crise sanitaire actuelle a démontré que la santé et son accès égalitaire sont des préoccupations majeures.

Force est de constater que toutes les mesures mises en place depuis tant d'années à tous les niveaux (national, régional et départemental), n'ont pas enrayeré les déserts médicaux, bien au contraire, puisqu'aujourd'hui ce sont pratiquement tous nos départements, ruraux et urbains, qui sont touchés. Les hôpitaux vont continuer à perdre des services faute de médecins et les maisons de santé financées en partie par de l'argent public risquent d'être vides à terme. Pire, vue la pénurie, toutes les collectivités territoriales sont en concurrence pour dénicher l'oiseau rare, au mépris de toute considération égalitaire et solidaire de l'aménagement de nos territoires.

Le constat est terrible même si certaines solutions locales sont sympathiques, car elles restent notoirement insuffisantes. Avec d'autres entités de plus en plus nombreuses, le Comité de Vigilance (expert en ces questions depuis les années 1980) rappelle que la solution est avant tout nationale :

- 1- **il faut supprimer définitivement le numérus clausus** et surtout **ouvrir massivement les recrutements** pour rattraper le retard accumulé (des dizaines de milliers de postes n'ont pas été créés depuis sa création dans les années 1970, notre retard et notre improvisation sont gigantesques, d'autant que la population a fortement augmenté)

Le CV70 est membre de :



2- et **limiter la liberté d'installation en mettant en place une obligation de servir pendant deux à cinq ans, à la ville comme à la campagne.** Les médecins seraient nommés pour un temps donné, à la sortie de leurs études, là où il y a des besoins. À l'instar de l'éducation par exemple, ce système proposé depuis les années 1990 et repris aujourd'hui par professionnels, associations, syndicats et partis permettrait de répondre au droit à la santé sur l'ensemble du territoire.

Le Comité de Vigilance est bien conscient que la limitation de la liberté d'installation ne peut être mise place que par une loi. Il faut qu'elle soit proposée par le gouvernement (projet de loi) ou sur initiative des députés ou sénateurs (proposition de loi).

Il n'empêche que les Conseiller-e-s départementaux et régionaux peuvent et doivent mener des initiatives individuelles ou collectives au cours de leur mandat pour amener le gouvernement et les parlementaires à enfin s'attaquer frontalement à la désertification médicale.

Si vous êtes élu.e conseiller.e départemental.e ou régional.e quelles initiatives comptez-vous mener au cours de votre mandat sur ce point précis ?

Bien évidemment nous informerons nos adhérent-e-s et sympathisant-e-s des réponses que vous voudrez bien nous apporter.

Dans l'attente, veuillez croire Madame, Monsieur à nos salutations militantes.

Lure le 25 mai 2021
Pour le Comité de Vigilance,
son président Michel Antony

Le CV70 est membre de :

